

Communiqué de presse, 14 juillet 2015

Un défenseur des droits de l'homme condamné à deux ans de prison au Tchad

Le 7 juillet 2015, Djeralar Miankeol a été condamné à deux ans de prison ferme et à une amende pour outrage à magistrat. Djeralar Miankeol est un défenseur des droits de l'homme et le coordinateur de l'organisation de la société civile « Association Ngaoubourandi » basée à Moundou au Sud du Tchad. L'AK Rohstoffe, réseau d'organisations de la société civile allemande, demande la mise en liberté immédiate de Djeralar Miankeol, qui est dans un état de santé préoccupant.

Le 7 juin 2015, Djeralar Miankeol donnait une interview à la radio FM Liberté, où il dénonçait l'accaparement des terres par des élites, ainsi que la corruption au sein de la justice et de l'administration. Le 15 juin, il est interrogé au sujet de cette interview par le Procureur de la République de la région du Logone Occidental, qui a immédiatement ordonné son arrestation. Il a alors été amené à la Brigade de Recherche de Moundou. Ce n'est que le lendemain qu'un mandat d'arrêt a été émis par un juge du tribunal de Moundou pour 'outrage à magistrat'. Djeralar Miankeol est alors transféré à la prison de Moundou où il reste sans inculpation. L'audience n'eut lieu que deux semaines plus tard, le 30 juin. Alors que le Procureur a exigé 18 mois de prison ferme et une amende de FCFA 100.000 (150€), les avocats ont plaidé pour un acquittement. Le 7 juillet Djeralar Miankeol est condamné à deux ans de prison ferme et une amende. Ce jugement est plus sévère que celui requis par le Procureur. Les arguments des avocats, qui avaient démontré des manquements à la procédure, n'ont pas été entendus.

Depuis 2003 et avec le soutien politique de la Banque Mondiale, un consortium international (ExxonMobil, Chevron, Petronas) a commencé l'exploitation du pétrole tchadien. Malgré de nombreuses mesures prises par la Banque Mondiale, elle n'a pu empêcher le « projet pétrole & pipeline Tchad-Cameroun » d'avoir des conséquences négatives dans la zone d'exploitation pétrolière. Dans cette zone, l'Association Ngaoubourandi, pour laquelle Djeralar Miankeol travaille, met la lumière sur l'accaparement de terres par les élites et entreprend de résoudre de manière pacifique des injustices et conflits qui sont survenus suites à l'exploitation du pétrole. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs, dus à la raréfaction des terres, sont un de ces conflits devenus majeurs suite à l'occupation de terres par l'exploitation pétrolière.

La procédure juridique entamée contre Djeralar Miankeol montre la volonté de l'autorité publique d'intimider les activistes de la société civile afin de les empêcher de travailler. L'AK Rohstoffe condamne l'arrestation et la condamnation de Djeralar Miankeol et demande sa relâche immédiate et sans condition. « **L'intégrité physique ainsi que psychique de Djeralar Miankeol doit être assurée. Le climat de menace contre les activistes de la société civile tchadienne doit cesser** » demande **Martin Petry**, conseiller indépendant bien connecté au Tchad. « **Les politiques allemandes et européennes pour une utilisation durable des ressources naturelles doivent inclure la protection des droits de l'homme, particulièrement dans les contextes de conflits d'accès à la terre du fait de l'exploitation des ressources** » exige **Lena Guesnet**, chercheuse au BICC.

L'AK Rohstoffe est un réseau d'organisations de la société civile allemande, qui agissent en faveur des droits de l'homme, des standards sociaux et de la protection de l'environnement. Depuis 2008, l'AK Rohstoffe se réunit régulièrement. Face aux conséquences négatives de l'exploitation des ressources naturelles il discute des approches pour une politique durable des ressources. Depuis mai 2013 il a un bureau de coordination à Berlin.

Pour plus d'informations et des demandes d'interview, veuillez contacter

Martin Petry (Peace Resources Group)

petry@peaceresources.net, +497032330609 +491729491610; www.peaceresources.net

Michael Reckordt (AK Rohstoffe)

michael.reckordt@power-shift.de; <http://alternative-rohstoffwoche.de>

Ce communiqué de presse est soutenu par:

